

Paris, le 8 mars 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dispositif de sécurité et de circulation mis en place à l'occasion des internationaux de France de Badminton à l'Adidas Arena à Paris 18 les 8 et 9 mars 2024 dans le cadre d'un test event

Dans le cadre des internationaux de France de Badminton ayant lieu entre le 5 et le 10 mars 2024 à l'Adidas Arena à Paris 18, un « test event » est organisé le 8 et le 9 mars. Cet événement implique de prendre des mesures provisoires de circulation nécessaires à son bon déroulement, ainsi qu'à la sécurité des participants et spectateurs.

Par arrêté préfectoral n°2024-00303, la circulation de transit est interdite entre 8h et 23h30 les vendredi 8 et samedi 9 mars 2024, dans la zone délimitée par les voies suivantes, qui y sont incluses (cf. schéma ci-après):

- boulevard Ney, dans sa portion comprise entre la rue de la Chapelle et le boulevard Macdonald ;
- boulevard Macdonald, dans sa portion comprise entre le boulevard Ney et l'avenue de la Porte d'Aubervilliers, côté pair non incluse ;
- rue Jean Oberlé ;
- avenue de la Porte d'Aubervilliers côté impair, dans sa portion comprise entre la place Skanderberg et la rue Charles-Hermite ;
- rue Charles-Hermite.

La circulation de transit, de passage, est interdite sur ce périmètre : l'accès à ce périmètre ne sera autorisé que pour les véhicules dont les conducteurs pourront justifier, auprès des forces de sécurité intérieure présentes sur place, de leur besoin d'accès à cette zone (justificatif sous forme libre).

Il est vivement recommandé aux automobilistes n'ayant pas d'intérêt à accéder à la zone de contourner le secteur pendant toute la durée de l'évènement et d'anticiper le stationnement de leur véhicule.

Annexe 1 : Le périmètre

